



Commune de Moiry

Novembre 2023

Communications de la Municipalité



Document
recto-verso

Election complémentaire - Municipalité



Au vu de la démission de M. Jean-Daniel Favre pour le 31.01.2024, une élection complémentaire sera organisée le 04.02.2024 pour compléter l'effectif de la Municipalité.

Le bureau du Conseil général vous convie à une Assemblée de commune le 11.12.2023, selon invitation en annexe.

Visibilité lors de la sortie de son domicile

Lors de son dernier passage à Moiry, le Voyer des Routes pour notre région a relevé que les chemins d'accès privés débouchant sur une route doivent permettre une bonne visibilité pour l'utilisateur qui sort de son domicile, et également pour les personnes qui circulent sur la route.

Idéalement, une zone libre de 2 mètres doit être maintenue entre le chemin d'accès et la route, afin que l'automobiliste qui sort de chez lui puisse s'avancer suffisamment avant d'accéder à la route.

Il est nécessaire de relever qu'en cas d'accident, c'est bien l'utilisateur qui rejoint la route qui porte la responsabilité de sa visibilité.

(Pour plus de détails, art. 39 LROU et art. 8 et 9 Règlement d'application LROU)



Zoom sur le recyclage des appareils électriques



Selon une étude UNITAR de l'année 2022, les Européens ont en moyenne **74** appareils électriques chez eux.

13 d'entre eux sont entreposés à la cave, au grenier, dans des armoires ou des tiroirs. 9 ne sont pas utilisés, mais fonctionnent toujours et 4 sont défectueux.

Beaucoup de ces appareils ne sont pas reconnus comme appareils électriques ou électroniques.

En effet, il est important de noter que tout ce qui a une prise, une pile ou un câble peut être recyclé !

La fondation [Sons eRecycling](http://www.erecycling.ch) publie de nombreuses informations sur son site internet www.erecycling.ch à ce sujet, et encourage chacun.e à faire le tri dans ses appareils, et à apporter ceux qui ne fonctionnent plus à la déchetterie. C'est aussi valable pour les cigarettes électroniques, montres, jouets électroniques, réveil, etc...

AIPCV – promotions de Noël !

Pensez aux promotions de Noël sur les abonnements à la piscine de La Sarraz pour vos cadeaux de Noël ! plus d'infos sur www.piscinelavenoge.ch.



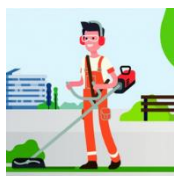
Les Tables de Noël (par Pro Senectute)

Vous souhaitez partager l'esprit de Noël et recevoir chez vous un (des) senior(s) de votre région pour un repas festif dans une atmosphère familiale ?

Vous êtes retraité.e et désirez rejoindre une Table de Noël chez des volontaires de votre région? C'est possible, entre le 16 et le 26.12.2023 ! Renseignements et inscriptions (jusqu'au 06.12.2023) : Mehregan Joseph, coordinatrice Tables conviviales au 021 646 17 21 ou par mail à mehregan.joseph@vd.prosenectute.ch



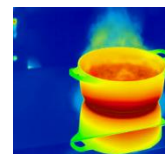
Bienvenue à M. Alex Golay, employé communal



Depuis le 16.11.2023, M. Alex Golay a rejoint l'effectif du personnel communal et nous lui souhaitons une cordiale bienvenue. Il est engagé en qualité d'employé communal et profite encore des dernières semaines d'activité de M. Olivier Crisinel, pour acquérir les connaissances qui lui permettront de prendre la relève. Nous vous remercions de lui réserver le meilleur des accueils.

Economie d'énergie, l'affaire de tous !

La Municipalité souhaite vous rendre attentifs à la nécessité d'économiser l'énergie pour éviter la pénurie. Les possibilités d'économie sont multiples d'autant plus que l'utilisation de l'électricité est généralisée. Vous pouvez par exemple éteindre les lumières dans les pièces inoccupées, éteindre les appareils laissés usuellement en veille (PC, TV,...), éviter les décorations lumineuses ou les éteindre entre 00h et 05h, diminuer la température du chauffage, éviter l'utilisation des fenêtres en imposte ou encore cuisiner avec des couvercles sur les casseroles.



De plus amples informations sont disponibles sur le site www.stop-gaspillage.ch créé par la Confédération.

Chemins des Carolines et des Grassis – fermetures hivernales



Le Chemin des Carolines sera fermé à la circulation des véhicules motorisés dès mi-décembre 2023 et jusqu'au début du mois de mars 2024.

Il en sera de même pour le Chemin des Grassis, récemment refait. Nous vous remercions de bien vouloir respecter la signalisation en place.

Chauffage à distance

La Municipalité rappelle aux clients du chauffage à distance qu'il est nécessaire de nettoyer les grilles d'entrée des aérochauffeurs, chaque année. Si vous avez besoin d'aide à ce sujet, n'hésitez pas à nous contacter.



Téléskis de l'Abbaye – Cartes journalières



Comme par le passé, la Municipalité met à votre disposition 2 cartes journalières aux téléskis de L'Abbaye, disponibles aux conditions suivantes :

- Ces cartes sont à votre disposition pour une journée, se renseigner auprès de M. Gilles Dolivo.
- Elles doivent être ramenées au plus tard le lendemain matin dans la boîte aux lettres de M. Gilles Dolivo, chemin de Forny 5.
- 1 carte disponible par famille (si accompagnant, le tarif usuel est appliqué).
- Frs. 10.00 seront facturés par carte en cas de non-retour de la carte le lendemain matin.

Contrôle des habitants / administration



Veuillez prendre note que le bureau du contrôle des habitants et de l'administration communale sera fermé **du 23.12.2023 au 07.01.2024**.



Déchetterie / horaires de fin d'année

La déchetterie sera **ouverte** selon les horaires habituels **les mercredis 20 et 27 décembre 2023 et samedis 23 et 30 décembre 2023**.

Agenda



Vendredi 01.12.2023 : Fenêtre de l'Avent et décoration de l'arbre de Noël dès 18h00 à l'extérieur de l'église.

Dimanche 03.12.2023 : Feu de l'Avent à 19h00 au Stand de Tir. (org. Paroisse Veyron-Venoge)

Lundi 11.12.2023 : Assemblée de commune à 19h à la salle villageoise.

Lundi 11.12.2023 : Conseil général à 20h15 à la salle villageoise.

Samedi 16.12.2023 : Apéro de Commune dès 11h à la salle villageoise. (informations à venir)

Vendredi 29.12.2023 : Bal de Jeunesse à la salle villageoise de Moiry.



La liste complète des fenêtres de l'Avent est disponible sur le site internet et au pilier public

Samedis 25.11.2023 (après-midi) et 16.12.2023 (journée), exercices du groupe vaudois de la



Société suisse des chiens de recherche et de sauvetage Redog dans les forêts en dessus de Moiry. Merci aux propriétaires de chiens d'en tenir compte lors de leur balade avec leur compagnon.

La Municipalité vous souhaite de belles Fêtes de fin d'année !



Bureau communal et contrôle des habitants / horaires d'ouverture

Lundi (en cas de séance de Municipalité) : 19h00 - 19h30 / Mardi : 14h00 – 18h00

Téléphone : 021/866.13.83 Mail : greffe@moiry.ch ou controledeshabitants@moiry.ch